

PROJET DE TRANSFORMATION DU CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE ET ENERGETIQUE IVRY-PARIS XIII

Réunion publique du 5 juillet

Compte – rendu

Informations

RÉUNION DU :	5 juillet 2016
VILLE DE :	Ivry-sur-Seine
SALLE / ADRESSE :	Espace Robespierre, 2 rue Robespierre
NOMBRE DE PARTICIPANTS :	350
ANIMATEUR :	Jacques ROUDIER, garant de la concertation
HORAIRES :	20h40-23h25
INTERVENTIONS (questions et avis)	26

Documentation mise à disposition des participants

Lettre d'information sur le projet

Les présentations diffusées en séance sont disponibles sur le site internet du projet. Elles ne sont pas retranscrites dans ce compte-rendu, à moins que des informations supplémentaires aient été apportées.

Introduction

Jacques ROUDIER, garant de la concertation sur le projet de reconstruction du centre d'Ivry-Paris XIII, invite Philippe BOUYSSOU, maire d'Ivry-sur-Seine, à prendre la parole.

Mot d'accueil de Philippe BOUYSSOU, Maire d'Ivry-sur-Seine, vice-président du Syctom

Philippe BOUYSSOU est heureux d'accueillir les participants à cette réunion publique sur un sujet important mais mal connu. Pourtant, le projet d'Ivry-Paris XIII n'est pas nouveau et la ville d'Ivry-sur-Seine s'y est fortement investie dès 2003 avec Pierre GOSNAT. **Philippe BOUYSSOU** remercie à ce propos tous les citoyens et associations qui ont participé aux différentes réunions. Depuis 13 ans déjà, le sujet est débattu passionnément à Ivry-sur-Seine où se situe actuellement la principale usine francilienne d'incinération depuis 47 ans.

Philippe BOUYSSOU observe que le sujet est tout sauf une question locale puisque l'usine d'Ivry-Paris XIII concerne 15 communes. Le sujet doit désormais s'envisager à l'échelle de la métropole et de ses EPT qui ont la charge de la collecte des déchets. S'il salue la présence d'élus de tous les bassins versants à cette réunion publique, il regrette que peu de maires aient répondu à son courrier invitant à entamer des démarches de réduction de la production de déchets.

Philippe BOUYSSOU constate qu'il existe un débat fort pour trouver une réponse collective au problème sociétal des déchets et la production de ceux-ci dépend des mesures prises par les territoires. Il reste convaincu de l'utilité d'une nouvelle usine pour remplacer l'actuelle et pour mettre fin à la catastrophe de l'enfouissement. S'il n'est pas possible de se passer de cette usine pour au moins les années à venir, il reste nécessaire de produire moins de déchets.

De la concertation en cours, **Philippe BOUYSSOU** retient trois points :

- L'abandon définitif de la méthanisation, une technologie certes intéressante mais risquée en ville ;
- La réversibilité des fours, pour anticiper la baisse espérée de la production de déchets et continuer à alimenter le chauffage urbain ;
- La progression de la démarche de réduction des déchets, avec une implication de tous et des expérimentations menées à Ivry-sur-Seine et à Paris, qui doivent s'étendre à terme.

Philippe BOUYSSOU estime que le débat en cours reflète la richesse de la question et la diversité des points de vue. Les évolutions ont été envisagées suite aux échanges avec tous les acteurs et il remercie d'ailleurs les associations pour leur travail.

Mot d'introduction de Jacques Roudier, garant de la concertation

Jacques ROUDIER présente la concertation en cours, le rôle du garant et le déroulé de la réunion.

Au cours des précédentes semaines, **Jacques ROUDIER** a répondu aux demandes des participants et des associations concernant la concertation en cours.

Présentations au public

Présentation du maître d'ouvrage

***Martial LORENZO**, DGS du Syctom, explique les raisons d'être du projet et les étapes passées de débat et d'études.*

***Pierre HIRTZBERGER**, DGST du Syctom, rappelle le projet tel qu'initialement envisagé et présente les réflexions en cours dans le cadre de la concertation.*

[\[voir présentation mise en ligne sur le site du projet\]](#)

Intervention des associations

*Présentation du Plan B'OM par **Flore BERLINGEN**, Directrice de Zero Waste France.*

[\[voir présentation mise en ligne sur le site du projet\]](#)

*Position du Collectif 3R par **Anne CONNAN**, Présidente du Collectif 3R.*

[\[voir présentation mise en ligne sur le site du projet\]](#)

*Position de FNE Ile-de-France par **Christine GILLOIRE**, Secrétaire Générale de FNE Ile-de-France.*

[\[voir présentation mise en ligne sur le site du projet\]](#)

France Nature Environnement se présente comme acteur du débat public sur le centre d'Ivry-Paris XIII depuis 2009. Le futur PREDMA s'imposera au projet et si le Syctom explique que son projet est compatible avec les objectifs de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte [LTECV], FNE estime avoir montré que ce n'était pas le cas, notamment au regard du décret d'application du 10 mars 2016 sur les obligations de tri. **Christine GILLOIRE** explique que FNE a envoyé sa propre analyse au Syctom et au garant de la concertation avec 27 questions. Selon FNE, plusieurs problèmes ont été identifiés :

- Le scénario tendanciel du Syctom, basé sur les résultats de collectes des dernières années mise à part les biodéchets, ne prendrait pas en compte les effets de la loi de transition énergétique et notamment les nouvelles obligations de tri imposées aux professionnels ;
- Le taux de recyclage des ordures ménagères et assimilées (OMA) prévu en 2023 est de 20%, soit un taux inférieur à la moyenne nationale et éloigné des performances de plusieurs villes européennes ;
- Le Syctom, plus grand syndicat public d'Europe de traitement des déchets, porteur d'un des plus grands projets d'Europe en zone urbaine dense, refuserait selon FNE de se comparer aux autres métropoles européennes qui ont fait des efforts de prévention ;
- FNE défend la priorité de la prévention et regrette qu'il y ait eu peu d'évaluations du Syctom en la matière pendant la concertation ;
- Selon FNE, la compatibilité du projet du Syctom avec le futur PREDMA (qui élaborera un scénario à échéance 2027) n'est pas assurée et que la capacité d'incinération du futur centre d'Ivry est surdimensionnée au regard des projets de pré-traitement prévus par le Syctom à cette échéance;
- Sur la forme, FNE estime que les réponses apportées par le Syctom auraient gagné à être plus précises et que l'anticipation des évolutions législatives et des décisions des collectivités adhérentes du Syctom est essentielle.

Christine GILLOIRE tient à remercier le garant de la concertation d'avoir accordé un espace d'expression aux associations pour cette réunion publique. Elle demande à ce que le garant prenne en compte le travail de FNE et que le scénario du Syctom soit analysé dans le cadre de l'élaboration du futur PREDMA. **Christine GILLOIRE** conclut que la COP21 suppose selon elle que le Syctom revoie sa copie.

Temps d'échanges

Interventions des participants

Gérard MARCON, citoyen et membre du Collectif 3R, invite les participants à adhérer au Collectif 3R qui travaille depuis 6 ans sur le sujet. Il constate qu'il n'existe aucune usine de tri-préparation en France. La question se pose donc de savoir ce qu'il adviendra des 350 000 tonnes de déchets produites chaque année entre 2023 (mise en service de l'usine d'incinération) et 2027 (mise en service de l'unité de tri-préparation). **Gérard MARCON** se demande aussi d'où viendront les 175 000 tonnes de biomasse nécessaires à l'alimentation des fours, la biomasse utilisée dans la centrale CPCU de Saint-Ouen provenant du Canada. **Gérard MARCON** demande enfin au maire d'Ivry-sur-Seine s'il estime normal que les administrés paient pour un four géant.

Jean-François HAREL, Conseiller municipal de Villejuif, est aussi porteur du projet CO₂+, qui repose sur un procédé permettant de retirer l'eau de la matière, afin de produire avec la même quantité de matière incinérée, deux fois plus d'énergie. Toutefois, ce projet français manque d'un industriel pour l'expérimenter et seul le SIAAP s'est montré intéressé dans le cadre du traitement de ses boues.

Francis REDON, membre de l'association Environnement 93, regrette que le débat ne soit pas élargi un peu plus à l'ensemble du territoire du Syctom puisque les 54 000 tonnes d'apports extérieurs proviendraient des autres installations du Syctom, et notamment celle de Romainville. Il estime que le Syctom, en proposant un système de tri mécanique, va à l'encontre de la LTECV qui prévoit que les citoyens trient leurs biodéchets dans les 10 ans. **Francis REDON** considère que le Syctom a ses propres objectifs et que le débat est faussé par rapport au PREDMA et au Plan B'OM, dont les objectifs convergent.

Francis VERILLON, du 13^{ème} arrondissement, bénévole pour le compostage collectif de proximité, note les inflexions du projet depuis 2009 et précise avoir apprécié les relations avec le Syctom. Il se dit toutefois proche de ceux qui ne veulent pas reconstruire l'usine et demande si l'abandon de la méthanisation sur site pourrait conduire à une baisse du coût total d'investissement de l'installation.

Réponses du maître d'ouvrage

Martial LORENZO invite les participants à se rendre sur le site Internet du projet (<http://projet-ivryparis13.syctom.fr/>) où le Syctom a déjà apporté plusieurs réponses précises à ces questions.

En ce qui concerne la réversibilité des fours, **Martial LORENZO** rappelle que c'est l'un des axes majeurs du projet pour être en capacité de s'adapter aux besoins de traitement qui seront constatés à un horizon plus ou moins lointain et qu'il existe en outre un enjeu important pour maintenir l'alimentation des réseaux de chauffage urbain qui sont considérés comme vertueux : la biomasse pourrait constituer une solution pour pallier la baisse des ordures ménagères prévue à moyen terme. Le fait que la biomasse utilisée par la chaudière CPCU de Saint-Ouen soit d'origine canadienne s'explique par le manque de structuration de la filière bois française. **Martial LORENZO** rappelle que l'ADEME et l'Etat se sont positionnés en faveur de la biomasse.

Martial LORENZO refuse que des bons et des mauvais déchets soient distingués. Il existe aujourd'hui, selon l'ADEME, 500 000 tonnes de bois-déchets industriels banals qui vont à l'enfouissement chaque année. L'incinération permettrait de limiter l'enfouissement de ces déchets tout en diminuant le recours aux énergies fossiles pour le chauffage urbain.

Martial LORENZO ajoute que le Syctom, afin de réduire les émissions de ses installations, s'est engagé à la récupération du CO₂ contenu dans les fumées, en partenariat avec plusieurs universités.

S'agissant des déchets du bassin versant de Romainville, **Martial LORENZO** rappelle qu'il n'y a pas d'installation de traitement des déchets sur ce bassin et qu'il y a donc nécessité de traiter ces déchets en les répartissant entre les 3 installations du Syctom (Saint-Ouen, Isséane et Ivry). Il trouve incompréhensible la demande consistant à supprimer le projet d'Ivry en envoyant les déchets produits sur ce bassin vers d'autres territoires.

Martial LORENZO explique que le Syctom s'est déjà engagé dans une politique très volontariste sur les biodéchets, avec un coût de traitement de ces biodéchets qui est réduit au prix de 5€ la tonne pour les communes et avec une aide 30€ la tonne pour les communes mettant en place une collecte séparative de biodéchets. Alors que le Syctom n'a pas pour mission d'assurer la collecte des déchets, il s'est en outre engagé sous contrôle préfectoral à des expérimentations en la matière, en prenant en charge cette collecte pour le compte des collectivités qui le solliciteraient, comme c'est le cas d'Ivry.

Martial LORENZO estime enfin que les prévisions du Syctom en matière de collecte des biodéchets (22kg/an/hab) sont ambitieuses car elles visent à atteindre les niveaux que les agglomérations de Lille ou Lorient n'ont obtenus qu'au bout de 15 ans. Il ajoute que ce type de collecte est naturellement complexe à mettre en œuvre.

Interventions des participants

Mao PENINO, adjoint à la Maire de Paris en charge de la propreté et du traitement des déchets, vice-président du Syctom, présente l'expérimentation de la collecte séparée des biodéchets à Paris dans les 2^{ème} et 12^{ème} arrondissements qui sera engagée en avril 2017. Cette expérimentation a pour objectif de trouver les méthodes les plus efficaces avant de généraliser la pratique de collecte à l'ensemble de la ville. En parallèle, une campagne de communication pour la relance du tri des emballages et le déploiement de points d'apport volontaire (qui seront implantés sur la voirie en se substituant aux places de parkings afin de libérer de la place dans un certain nombre d'immeubles pour la mise en place dans ces immeubles de la collecte des biodéchets) a été lancée. **Mao PENINO** estime que rien n'a été inventé puisque la ville de Paris s'est inspirée d'exemples étrangers et des solutions proposées par les associations. **Mao PENINO**, au nom de la ville de Paris, soutient le projet d'Ivry-Paris XIII car même avec l'ambition de réduire de 50% les ordures ménagères résiduelles à Paris dans les 6 ans, il restera des choses à brûler. Il estime que les progrès vont être lents car malgré les efforts de sensibilisation certains citoyens continuent à considérer que le tri n'est pas une priorité.

Samuel LE CŒUR, Président de l'association AMELIOR, rappelle que 3 000 personnes vivent de la récupération, formant une économie populaire avec les marchés aux puces. Il estime qu'il est criminel de refuser aux récupérateurs de travailler et que la reconstruction de l'incinérateur détruirait des milliers d'emplois en France, tout en ne résolvant pas les problèmes de l'extraction des ressources naturelles et de la surconsommation. **Samuel LE CŒUR** demande au Syctom d'être digne envers l'humanité. Il estime possible de créer des emplois par la récupération, le recyclage, la valorisation et le réemploi.

Pascal DEMAY, citoyen, considérant que le futur centre ne sera achevé qu'en 2027 et qu'il fonctionnera jusqu'en 2067, appelle le Syctom à voter en ayant conscience de l'intérêt des générations futures.

Mehdy BELABBAS, adjoint au maire d'Ivry-sur-Seine, déplore que la présentation du Syctom n'évoque pas les désagréments de la future usine et notamment des procédés d'incinération et de TMB. Il rappelle qu'il y a des logements et des écoles primaires à proximité du site d'Ivry-Paris XIII et que récemment, les enfants ont été confinés suite à une procédure d'urgence liée à des dégagements de fumée. **Mehdy BELABBAS** estime que la pollution de l'air doit être prise en compte dans une zone dense où habitent des personnes fragiles. Il félicite en outre les associations qui apportent un projet concret, à comparer avec le coût qu'il juge pharaonique de celui du Syctom. **Mehdy BELABBAS** estime que l'argent prévu pourrait plutôt être utilisé pour faire de la prévention, avec des ambassadeurs du tri et des équipements adaptés dans les immeubles et dans les rues. Il conclut en demandant que l'ambition du Syctom soit au service des générations futures et non des intérêts présents.

Réponses du maître d'ouvrage

Martial LORENZO regrette que Mehdy BELLABAS n'ait pas participé à la Commission de Suivi de Site de la veille [4 juillet 2016] présidée par le Préfet du Val-de-Marne, au cours de laquelle l'Etat a bien montré qu'il se préoccupait de la qualité sanitaire des rejets de ces installations qui sont classées, en rappelant que ces dernières sont étudiées et expertisées en permanence. Martial LORENZO invite tout un chacun à prendre connaissance du compte rendu de cette réunion qui est disponible sur le site du Syctom. A deux reprises, le préfet a demandé aux services présents de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) si l'UIOM d'Ivry-sur-Seine affectait significativement ou non son environnement. La DRIEE a confirmé que le fonctionnement de l'usine était parfaitement normal et parfaitement respectueux des normes. En outre, l'association AIRPARIF, dont l'indépendance ne peut être mise en doute, a réaffirmé que son étude de 2014, disponible sur internet, avait montré que les émissions de l'usine étaient non seulement indétectables dans leur

environnement urbain, marqué par la circulation automobile et ferroviaire, mais qu'elles le seraient également dans un environnement rural.

Martial LORENZO salue les efforts de la ville de Paris et d'Ivry-sur-Seine pour réduire la production de déchets en zone urbaine dense.

Interventions des participants

Françoise BOMAN, médecin à Paris, estime que l'avenir est à la baisse et au tri des déchets ménagers et que c'est possible par l'implication des citoyens. Elle juge le projet d'Ivry-Paris XIII nuisible, inutile et contraire à l'intérêt général. Elle s'interroge sur l'intérêt particulier du Syctom à soutenir un tel projet.

Annie LAHMER, conseillère régionale EELV et directrice de cabinet du maire du 2^{ème} arrondissement, constate que la collecte séparée des biodéchets est mise en place dans les cantines scolaires, pour les enfants de 3 à 10 ans, qui seront adultes quand l'incinérateur sera construit. Elle considère que le cumul des pollutions pose un problème sanitaire. **Annie LAHMER** observe qu'ailleurs, les villes parviennent à réduire leur production de déchets. La Région Ile-de-France se veut écologiste mais **Annie LAHMER** n'y croit pas. Elle déplore qu'à l'avenir des déchets soient importés d'ailleurs pour répondre au besoin du chauffage urbain. **Annie LAHMER** invite le Syctom à écouter les citoyens.

Marie-Claude ISTA, citoyenne, s'étonne que des élus du bassin versant n'aient pas été mis au courant de la concertation publique ; de plus la plaquette du Syctom n'a pas été diffusée à Charenton-le-Pont et à Saint-Maurice. **Marie-Claude ISTA** est aussi surprise que seulement 300 000 € aient été dépensés sur les 2M€ initialement prévus dans le budget de prévention du Syctom pour 2015. Elle estime que le lobby industriel s'impose aux citoyens et que le Syctom ne fait rien en matière de prévention. **Marie-Claude ISTA** appelle au sursaut civique du Syctom.

Juliette LAURENCE, citoyenne, constate que l'incinérateur d'Ivry existe depuis qu'elle est née, et qu'il existera encore pour le reste de sa vie. Elle s'étonne que M. PENINOU dise qu'il n'ait pas l'espoir pour l'amélioration du tri. **Juliette LAURENCE** demande au Syctom comment il est arrivé à la conclusion qu'aucune autre solution que celle de la reconstruction n'est possible.

Mathieu XX, habitant d'Ivry-sur-Seine, soutient les agents de la ville de Paris qui ont bloqué le centre d'Ivry-Paris XIII pendant quelques semaines et qui font en ce moment une soirée de soutien. Il rappelle que la question de la justice climatique fait quasi-consensus dans le monde et que selon cette idée, l'incinérateur ne serait logiquement pas reconstruit. **Mathieu XX** estime que le Syctom est coupable de 3 manipulations : selon lui, le Syctom cloisonne les décisions, il maquillerait ses choix politiques en choix techniques et il ferait au final l'inverse de ce qu'il dit. **Mathieu XX** déplore que le Syctom n'envisage selon lui que le pire scénario (pas de réduction des déchets) et qu'il accompagne une infrastructure conduisant au désastre écologique, tout en s'appuyant sur un prétendu génie écologique avec un tunnel vers la Seine et une végétalisation des parois. Il considère que les associations ont démontré que le projet du Syctom n'est pas compatible avec les objectifs fixés par la LTECV. **Mathieu XX** conclut en demandant aux dirigeants du Syctom de poser collectivement leur démission.

Michel RENTOLILA, citoyen membre de l'association Agir à Villejuif, membre du collectif 3R constate que Paris continue à se débarrasser de ses problèmes en construisant des infrastructures dans la banlieue populaire. La logique d'amener les biodéchets et de les envoyer ailleurs ne lui paraît pas la bonne : les déchets ménagers doivent être traités au niveau de chaque commune pour éviter toute centralisation dans de grands équipements et afin de limiter les déplacements. **Michel RENTOLILA** ne comprend pas comment le Syctom justifie de brûler des ordures pour le chauffage urbain alors que d'autres solutions comme la géothermie (expérimentée à Villejuif) existent. Selon lui, il est possible

de mutualiser avec d'autres installations pour ce qui reste à incinérer. Il juge donc qu'il n'est pas nécessaire de reconstruire l'incinérateur.

Réponses de Philippe BOUYSSOU, maire d'Ivry-sur-Seine, vice-président du Syctom

Philippe BOUYSSOU estime que le débat ne concerne pas qu'Ivry. Il considère que s'il est vrai qu'historiquement Paris utilisait ses banlieues et qu'Ivry était un territoire servant, cet état de fait a changé avec Bertrand DELANOE qui était dans une logique de coopération. Aujourd'hui le projet relève d'une logique de solidarité territoriale. **Philippe BOUYSSOU** émet des doutes sur les capacités des autres incinérateurs franciliens, qui prendraient, le cas échéant, le relai d'une non reconstruction de l'incinérateur d'Ivry.

Philippe BOUYSSOU reconnaît que la géothermie est une réussite à Ivry-sur-Seine mais il rappelle que les réserves franciliennes ne permettent pas de couvrir tous les besoins. Il déplore mais constate que la rénovation des logements va prendre du temps et coûtera cher et en conclut qu'il faut envisager la complémentarité des apports. Pour autant, **Philippe BOUYSSOU** admet que l'incinération des ordures ménagères n'est qu'une solution transitoire certes mais sur une durée néanmoins longue et c'est pour cette raison que la réversibilité des fours est un point important. Il rappelle qu'il existe un gisement de bois et que l'incinération de ces déchets pour produire de la chaleur reste de toute manière préférable à l'enfouissement et à l'utilisation d'autres énergies fossiles.

Enfin, **Philippe BOUYSSOU** rappelle que sa déclaration de patrimoine est en ligne et qu'il n'a pas d'intérêts particuliers dans le projet d'Ivry-Paris XIII. Les membres du Syctom sont payés sur leur mandat principal, complété d'indemnités par rapport à leur charge.

Philippe BOUYSSOU conclut son propos en considérant que l'incinérateur est utile.

Présentation au public

Présentation du SPPTTE-RP

Julien LAMBERT rappelle que le SPPTTE-RP rassemble de très nombreuses professions dans le domaine de l'énergie. Le syndicat a 70 ans et il discute aussi bien avec les élus qu'avec les industriels. Avec la COP21, afin de limiter le réchauffement climatique, la décarbonation de la production d'énergie a été décidée. Ainsi, des centrales thermiques, pourtant aux normes environnementales comme à Porcheville, ferment en France, alors que le transport reste le plus gros émetteur de gaz à effet de serre et que les besoins en électricité sont importants.

Julien LAMBERT considère que tous les modes de gestion des déchets sont complémentaires : le tri est indispensable mais la valorisation aussi, dans une logique d'économie circulaire. Il rappelle qu'il existe aujourd'hui en Ile-de-France 10M de tonnes de déchets industriels banals à traiter, ce qui représente selon lui de nombreux emplois. Il considère que l'UIOM actuelle répond aux exigences environnementales et qu'elle assure, avec les deux autres installations du Syctom, 40% des besoins en chaleur de la CPCU (soit 200 000 tonnes de CO₂ économisées pour la seule usine d'Ivry). Il constate qu'il existe aujourd'hui un problème de saturation qui conduit à des enfouissements chroniques et que la diminution attendue des quantités de déchets n'a jamais eu lieu.

Julien LAMBERT explique que les 140 salariés d'Ivry-sur-Seine sont inquiets et que le Plan B'OM ne leur permet pas d'avoir une visibilité, ni sur leur avenir professionnel, ni sur leurs garanties collectives.

Temps d'échanges

Interventions des participants

Jörg ADAMCZEWSKI, citoyen, rappelle qu'en 2009 lors du débat public, le Syctom expliquait que son scénario tablait sur une reprise de la hausse des déchets une fois la « crise financière » terminée. Il estime que le Syctom s'est trompé à l'époque. **Jörg ADAMCZEWSKI** indique que l'incinérateur ne fonctionnera avec des déchets locaux que pendant le quart de sa durée de vie et il se demande d'où pourra venir le bois qui sera utilisé ensuite. **Jörg ADAMCZEWSKI** estime que le projet d'Ivry-Paris XIII a une justification courte, que le risque de surcapacité est réel et qu'il constitue un frein pour toute politique de prévention des déchets.

Jane NOPPE, habitante d'Ivry, considère qu'économies d'énergie et baisse de la production des déchets peuvent aller ensemble et qu'il est possible de faire baisser les besoins de la CPCU. Elle demande ce qu'il en est de la mise en place de la tarification incitative par les collectivités du Syctom pour inciter au tri et à la réduction des déchets.

Monique XX, habitante du 13^{ème} arrondissement, estime que la politique de développement du nucléaire en France était basée sur l'hypothèse erronée d'une hausse permanente des besoins ; cette hypothèse n'ayant pas permis à EDF de prendre le virage de la transition énergétique. **Monique XX** juge qu'il se passe aujourd'hui la même chose avec le Syctom qui serait enfermé dans la logique de l'incinération empêchant les citoyens d'aller plus loin. **Monique XX** considère que le Syctom est un acteur industriel qui défend ses intérêts (vendre de la vapeur selon des contrats), incompatibles avec l'écologie prônée par les citoyens. Elle pense qu'il faut donc convaincre les élus locaux avant tout. Les compétences de collecte et de prévention des déchets relèvent en effet des communes et elle estime que les élus devraient être présents en tribune ; or elle constate que ceux du 13^{ème} arrondissement n'ont même pas convié leurs administrés à participer à la réunion publique de ce soir. **Monique XX** observe aussi que la ville de Paris n'est pas aussi exemplaire qu'elle le laisse entendre : elle estime que ce sont les associations qui ont fait le travail dès le départ et c'est sur ces dernières qu'il faut compter.

Jacques PERREUX, conseiller territorial du T12, regrette que le projet des associations n'ait pas été critiqué par les experts du Syctom : il considère que le garant devrait veiller à ce que tout soit mis sur la table. **Jacques PERREUX** trouve que les représentants du Syctom sous-estiment les citoyens qui sont capables de se responsabiliser et de généraliser les bonnes pratiques. **Jacques PERREUX** rappelle qu'en tant que vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne, il avait essayé de mettre autour de la table les présidents de 3 syndicats publics de traitement des ordures ménagères pour évoquer le problème de la surcapacité. Le Président d'alors du Syctom avait refusé. **Jacques PERREUX** fait aussi le parallèle avec la gestion de l'eau, des usines ayant été construites pour rien avec un gaspillage d'argent public.

Réponse du garant de la concertation

Jacques ROUDIER, réagissant aux interpellations précédentes, rappelle qu'il est garant de la concertation sur un projet donné, défini par un maître d'ouvrage. La procédure de débat public a pour objectif de discuter de ce projet.

Jacques ROUDIER rappelle qu'il fera un compte-rendu sur la concertation, qui sera soumis à la CNDP. Il sera rendu compte dans ce document des échanges sur le Plan B'OM, qui a été présenté au Bureau syndical du Syctom, devant les élus du territoire.

Interventions des participants

Jorge CARVALHO, élu de Villejuif, demande au Syctom s'il ne pense pas qu'il va trop loin en réduisant de 750 000 t/an à 350 000 t/an la capacité d'incinération car il constate que les taux de recyclage constatés sont encore très loin des taux de recyclage obtenus dans d'autres villes européennes comme Berlin (45%) et que nous avons beaucoup à apprendre de ces villes. A titre personnel, il fait des efforts pour réduire sa production de déchets mais constate que nous sommes dans une très grande agglomération et qu'il faudra reconstruire non seulement cette usine d'incinération mais aussi bien d'autres, le temps qu'il n'y ait plus rien à incinérer.

Adeline NUNEZ, membre du Collectif 3R considère qu'il n'y a pas selon elle de concertation alors que le projet repose sur l'argent des citoyens. Elle constate que les citoyens, comme pour le projet de Notre-Dame-des-Landes, sont exaspérés de se voir imposer des projets et qu'ils sont en conséquence obligés de se faire entendre. Elle tend la main aux syndicats et aux salariés, qu'il faut rassurer et faire travailler dans la dignité. Elle regrette que Julien Lambert n'ait pas pu s'exprimer plus qu'il ne l'a fait.

Etienne LOUIS, habitant d'Ivry et membre du Collectif 3R, juge que la concertation est un théâtre d'ombres où les décideurs, c'est-à-dire les multinationales pour qui est conçu ce projet surdimensionné, ne sont pas là. Il remarque que le Président du Syctom, qu'il estime être représentant de ces multinationales, est silencieux. **Etienne LOUIS** remarque que même à Ivry-sur-Seine, commune communiste depuis 91 ans, le service de collecte est confié à un prestataire privé. Il affirme que chaque année 140 000 tonnes issues des poubelles jaunes sont brûlées pour les seuls intérêts de l'entreprise.

Christian METAIRIE, vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne, constate qu'il y a un choix à faire entre deux alternatives, pour lesquelles les certitudes manquent. En l'absence de celles-ci il faut retenir la moins dangereuse, à savoir ne pas reconstruire l'incinérateur. Le débat en cours atteste de ce choix.

Pascale LARDAT, habitant d'Ivry et membre du Collectif 3R, remarque que le Syctom est constitué d'élus qui votent en général comme un seul homme. Elle estime qu'il faut faire pression sur les élus pour changer les choses.

Daniel HOFNUNG, habitant d'Ivry et membre du Collectif 3R, estime que les biodéchets représentent 732 000 tonnes, soit plus que la capacité de tous les équipements qui seront construits sur le site. La moitié des biodéchets vient des marchés, de la restauration collective et des restaurants et la LTECV impose une collecte obligatoire des gros producteurs de plus de 10 tonnes. Or le Syctom ne prévoit d'en collecter que 24%.

Paul MARSAUCHE, étudiant non-affilié à un parti politique, rappelle que les citoyens désignent leurs élus pour faire des choix. Il estime que les élus, qui sont aussi citoyens, sont les plus à même de faire ces choix. Il estime que l'exaspération de certains montre que la démocratie fonctionne. **Paul MARSAUCHE** fait aussi remarquer qu'il n'y a pas que les personnes présentes qui sont concernées par le projet d'Ivry-Paris XIII.

Pascale BOYEN, citoyenne, observe que beaucoup de gens sont partis en vacances à cette date. Elle considère que les conditions ne sont pas réunies pour que les citoyens viennent en nombre et qu'il n'est pas normal qu'une réunion si importante se tienne à cette date. **Pascale BOYEN** estime qu'il y a eu une volonté de tuer le débat.

Clôture de la réunion publique

Jacques ROUDIER explique qu'il y a eu des discussions relatives au choix de la date lors des Comités de suivi sur la concertation en cours. Il rappelle que la France ne s'arrête pas au 1^{er} juillet pour reprendre en septembre et que d'autres débats publics sont actuellement en cours.

Jacques ROUDIER remercie les participants et clôt la réunion publique.

La réunion publique se termine à 23h25.